

CÈ l'info

Les Ponts-de-Cé | Le magazine | Mars 2025 #128

lespontsdece.fr



Le Théâtre des Dames : **Un écrin pour la culture**

page 5

MA VILLE EN BRÈVES...

Des bénévoles sportifs récompensés

DANS MON QUARTIER

Une campagne contre les frelons asiatiques

FIGURE

Denis Guey, chanter en chœur

ma ville EN BRÈVES...

DES BÉNÉVOLES SPORTIFS RÉCOMPENSÉS



À l'occasion de la dernière assemblée générale de l'office municipal des sports (OMS), trois bénévoles sportifs ont été honorés. Il s'agit de Guillaume Dessaux (Anjou Killers Rugby), de Michel Leblanc (Gym Volontaire) et de Christophe Bouëdo (AAEEC Handball).

À également été distingué lors de cette soirée, Étienne Brémond (13 ans de présidence OMS et ancien président du club de l'ASPC cyclo). Il a reçu la médaille d'or Jeunesse et Sport qui lui a été remise par le monsieur le préfet de Maine-et-Loire.

UNE NOUVELLE ÉDITION DES RENDEZ-VOUS DE L'ÉDUCATION

Du 22 au 30 avril, le service éducation de la ville des Ponts-de-Cé propose aux familles de nombreux rendez-vous autour de la thématique « enfants, parents, ensemble bougeons ! ».



Spectacle, exposition, ateliers, parcours sensoriels, animations, randonnée sont accessibles gratuitement (certaines animations nécessitent une inscription). L'ensemble du programme sera bientôt accessible grâce à ce QR code ou bien sur le site de la Ville et à l'accueil des services municipaux.

MUSIQUE AU THÉÂTRE DES DAMES

Quand il était petit, Camille entendait son grand frère Matthieu faire ses gammes au violoncelle et cela lui paraissait bien étrange, comme un rituel auquel personne d'autre n'était



convié... Au fil du temps, chacun des deux a tissé sa propre relation à la musique, sa propre approche ; du côté de la chanson pour l'un et du côté du jazz et de la world music pour l'autre.

Et puis, petit à petit s'est dessiné un nouveau possible, comme si les fils se mettaient à tresser ensemble un chemin à explorer à deux. Dans ce nouveau projet, Camille et Matthieu Saglio créent des liens, des ponts, entre leurs univers pour en faire émerger un nouveau territoire sensible, aérien et infini.

Un spectacle musical au répertoire inclassable pour un voyage intérieur et spirituel le samedi 8 mars à 20h au Théâtre des Dames.

UN DIMANCHE À RIVE D'ARTS #6

Le service culturel de la Ville vous propose un nouveau rendez-vous à Rive d'Arts le dimanche 6 avril à partir de 14h. L'occasion de découvrir l'exposition installée dans le hall Cannelle, de faire connaissance avec les créateurs qui vous ouvrent leur portes et de participer aux animations proposées. Le programme sera accessible prochainement sur les sites de la Ville et de Rive d'Arts.

LA VILLE DES PONTS-DE-CÉ EST-ELLE CYCLABLE ?

A partir du 28 février et pendant trois mois, vous avez l'opportunité de partager vos impressions sur le climat cyclable des Ponts-de-Cé. Qu'il s'agisse de déplacements professionnels ou de loisirs, vous pourrez noter différents aspects du système vélo, recenser les lieux à aménager en priorité et ceux ayant connu une amélioration récente liée à un aménagement. Rendez-vous sur <https://barometre.parlons-velo.fr>. Plus d'informations sur le site www.fub.fr ou en contactant l'association Place au Vélo Angers contact@placeauveloangers.fr.

L'ART EN CÉ JARDINS APPEL AUX ARTISTES

La Ville des Ponts-de-Cé organisera le dimanche 22 juin prochain la 9^{ème} édition de l'Art en Cé Jardins. Le temps d'un dimanche, l'art sous toutes ses formes (peinture, sculpture, photo, spectacle vivant...) s'invite dans les jardins publics et privés de la Ville. Si vous souhaitez exposer ou vous produire à cette occasion, merci de vous faire connaître auprès de la Maison des associations au 02 41 79 70 67 ou maisondesassociations@ville-lespontsdece.fr

ZOOM SUR

RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

ANGERS LOIRE MÉTROPOLE A ENCLENCHÉ LA DÉMARCHÉ DE RÉVISION GÉNÉRALE N°2 DE SON PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL.

Il s'agit de partager un nouveau projet de territoire, d'accompagner des projets métropolitains et communaux et d'intégrer les politiques publiques que conduira la Communauté urbaine sur les 10 ans à venir.

Dans le cadre de cette révision, une concertation débute avec la volonté d'établir un dialogue avec les habitants et l'ensemble des acteurs du territoire. Nous avons tous des expériences et des idées à partager, selon notre lieu de résidence ou de travail, nos activités, nos modes de déplacement...

C'est pourquoi la concertation est organisée tout au long du projet pour permettre à chacun de donner son avis, d'exprimer ses attentes et de proposer ses idées pour l'évolution d'Angers Loire Métropole.



Toutes les informations et vos contributions sur cette page: www.angersloiremetropole.fr/un-territoire-en-mouvement/plan-local-d-urbanisme-intercommunal/revision-generale/index.html

LE CHABADA À LA MÉDIATHÈQUE



Avec plus de 4 000 concerts et 30 ans d'existence, le Chabada a su trouver sa place sur le territoire angevin. Pour fêter cet anniversaire, une exposition itinérante s'installe dans quatre médiathèques dont celle des Ponts-de-Cé du 25 février au 15 mars. Elle retrace les débuts tonitruants de la salle jusqu'à son rôle indispensable dans le paysage d'aujourd'hui. Photos, affiches, musique à écouter, raviveront les souvenirs de certains et permettront de découvrir la richesse d'une histoire. Pour faire un lien entre passé et présent et compléter cette exposition, la médiathèque vous convie à une soirée rap le mercredi

12 mars. Odor et Nouvel R, deux formations emblématiques de la scène actuelle jouent des titres de Soul Choc, le premier groupe de rap à Angers. A la suite du concert, les musiciens se retrouveront autour de Jérôme «Kalcha» Simoneau pour une présentation et un échange autour de l'histoire du hip-hop en Anjou. (19h30, réservation conseillée).

LE CHIFFRE DU MOIS

2 645

C'est le nombre de points lumineux d'éclairage public sur le territoire communal. A ce jour, 1 340 ont été rénovés (passage en LED) par le SIEM, syndicat intercommunal d'énergies du Maine-et-Loire.

02 **MA VILLE
EN BRÈVES...**

05 **GRAND ANGLE**



Le Théâtre des Dames

10 **VIE
MUNICIPALE**

12 **ENFANCE
& JEUNESSE**



13 **DANS MON
QUARTIER**

14 **VIE
ASSOCIATIVE**

16 **FIGURE**



Denis Guey, chanter en chœur

17 **TRIBUNE
DES ÉLUS**

18 **MES
RENDEZ-VOUS**

ÉDITO



De nombreux Ponts-de-Céais connaissent déjà le Théâtre des Dames mais il n'est pas rare de rencontrer des habitants qui ignorent encore l'existence de cette petite pépite nichée au cœur du plus vieux quartier des Ponts-de-Cé.

A la fois lieu de travail et de loisirs, cette ancienne chapelle du XVII^e siècle offre aujourd'hui un lieu culturel apprécié des spectateurs et des compagnies ou troupes qui y répètent ou y jouent.

A l'heure ou le milieu culturel, et notamment du celui du spectacle vivant, fait face à de grandes difficultés, cet outil permet à notre collectivité d'apporter un soutien important aux nombreux professionnels présents sur la commune.

Occupant des lieux pour plusieurs spectacles, le festival «ça chauffe» qui vient de se terminer nous laisse une note d'optimisme sur la volonté populaire de continuer à participer à ces moments de partage d'émotions.

Bienvenue au Théâtre des Dames !

JEAN-PAUL PAVILLON

Maire, Vice-président d'Angers Loire Métropole

CÉ l'info est un journal d'informations municipales
réalisé par le service communication de la ville des Ponts-de-Cé
Contact : 7 rue Charles de Gaulle - 49130 Les Ponts-de-Cé
www.lespontsdece.fr - celinfo@ville-lespontsdece.fr - Tél. 02 41 79 75 75
ISSN 2823-4774



Directeur de publication : Jean-Paul Pavillon / **Rédacteur en chef** : Fabrice Villechien / **Rédacteurs** : Charlotte Lair, Charlotte Oger. / **Création & mise en page** : **STUDIO RICOM** www.studioicom.com / **Crédits photos** : Ville des Ponts-de-Cé sauf mention / **Distribution** : Étudiants Ponts-de-Céais
Impression : Imprimerie Connivence - 49 000 ECOUFLANT
Imprimé avec encres végétales



LE THÉÂTRE DES DAMES : UN ÉCRIN POUR LA CULTURE

LE THÉÂTRE DES DAMES, PROPRIÉTÉ DE LA VILLE DEPUIS PRÈS DE 40 ANS, EST À LA FOIS UN LIEU DE DIFFUSION DES SPECTACLES DE LA SAISON CULTURELLE ET UN LIEU DE RÉSIDENCE POUR LES COMPAGNIES DE SPECTACLE VIVANT. LES ASSOCIATIONS PEUVENT AUSSI Y ORGANISER DES REPRÉSENTATIONS.



La belle entrée du Théâtre des Dames, rue des dames.

À quelques mètres de la mairie, dans une rue piétonne, se trouve le Théâtre des Dames. Il doit son nom à l'histoire du bâtiment qui l'abrite. C'est l'ancienne chapelle d'un couvent, construit au XVII^e siècle, qui accueillait des franciscaines appelées Dames. Transformée en salle paroissiale, où étaient jouées des pièces de théâtre et organisées des projections de films, elle est achetée par la mairie en 1988. Depuis cette date, « cet écrin qui dispose de 200 places accueille une grande partie de notre programmation culturelle. Toutes les formes de disciplines sont possibles : danse,

théâtre, humour, musique, cirque, conte, etc. Sept spectacles y sont proposés cette année », explique Anne Blaison, directrice de la culture et du patrimoine de la Ville. Prochaines dates à ne pas manquer : samedi 8 mars à 20h le concert de Camille & Mathieu Saglio (voix, violoncelle, sampler), vendredi 4 avril le concert d'Heritage Trio (jazz-rock) et dimanche 27 avril à 16h Le chat, la goutte d'eau et le frigo, une pièce mêlant théâtre et danse de la compagnie La Parenthèse. À l'issue des spectacles, une rencontre avec les artistes est souvent proposée au public et l'échange peut se poursuivre autour ...



Le Théâtre des Dames est un équipement culturel historique de la commune. C'est un des principaux lieux de diffusion de notre programmation culturelle. Il accueille aussi les spectacles de fin d'année des enfants et des adultes suivant des cours de théâtre et de danse au centre culturel Vincent-Malandrin et des élèves des collèges François-Villon et Saint-Laud et du lycée Jean-Bodin. Cet équipement est aussi au service des scolaires dans le cadre des itinéraires éducatifs. Les associations en bénéficient également. Des troupes de théâtre amateur y organisent des représentations et des pièces sont parfois jouées au profit d'associations caritatives. Le théâtre accueille enfin des compagnies en résidence, ce qui permet à la Ville de soutenir les artistes locaux dans la création et la diffusion de leurs spectacles.

VINCENT GUIBERT,
adjoint à la vie associative,
à la citoyenneté et à la culture



... d'un verre au bar du théâtre, tenu à tour de rôle par des associations locales. «Pour plus de convivialité, nous avons réfléchi à une nouvelle décoration du hall et une nouvelle signalétique permettra de mieux identifier le guichet pour la billetterie et le bar», précise Anne Blaison. Mais le Théâtre des Dames est aussi un outil au service des associations de théâtre amateur (le comité Saint-Maurille, Sorges Théâtre et la compagnie Jugaad), des scolaires et des élèves du centre culturel Vincent-Malandrin. De plus, il est loué à des associations comme Orange Platine, basée à Angers, qui va organiser une soirée autour de l'improvisation musicale.

Des résidences pour soutenir la création

Depuis 2005, le Théâtre des Dames accueille en résidence des compagnies de spectacle vivant. D'une durée de 2 à 15 jours, elles peuvent prendre plusieurs formes. « Cinq à huit semaines sont en général nécessaires pour créer un spectacle. Les artistes réalisent des résidences dans différents lieux. Ils peuvent avoir besoin d'un temps d'écriture ou d'improvisation ou de finaliser des choix sur la lumière ou le son. Deux agents de la mairie en charge de la technique et de l'accueil des usagers du théâtre sont là pour les accompagner si nécessaire.



POUR LA SAISON 2024-2025



12

Résidences
d'artistes



7

Spectacles de la
programmation culturelle

De plus, au sein du théâtre, nous pouvons loger gratuitement 3 à 5 personnes », développe la directrice. En décembre, la compagnie l'Air de rien, implantée à Gennes Val de Loire, a travaillé sur sa création *Alter*, jouée pendant le festival Ça Chauffe. De son côté, la compagnie Ecailles, basée en Île-de-France, est venue deux semaines en résidence pour son spectacle *Sous la surface*. Pendant la création, plusieurs extraits ont été présentés à des élèves de classes élémentaires de la Ville. Ils ont ensuite participé à un atelier d'art plastique autour du thème du brouillon et enfin, ils ont assisté à la représentation en janvier. « Les compagnies accueillies en résidence proviennent essentiellement de la région », précise Anne Blaison. Et d'ajouter : « D'ailleurs, lors d'une sortie de résidence, elles peuvent si elles le souhaitent montrer un extrait de leur spectacle à des publics (scolaires, CCAS, etc) ou des programmateurs et nous pouvons les mettre en lien si besoin ». Tout au long de l'année, le Théâtre des Dames est donc un lieu vivant au service des associations, des compagnies et des citoyens.

UNE NOUVELLE CARTE POUR LA SAISON

La Ville a lancé en septembre dernier la carte Complice. Vous l'achetez à tout moment de la saison culturelle pour un montant de 10€ et vous profitez pendant 1 an d'offres privilégiées :

- tarif réduit (12€ au lieu de 16€) à tous les spectacles de la saison culturelle, à l'exception des spectacles jeune public ;
- possibilité de faire bénéficier 3 personnes du tarif réduit sur un spectacle payant ;
- tarif réduit aux saisons culturelles de Loire-Authion et Saint-Barthélemy-d'Anjou ;

et aussi de nombreux avantages : une visite guidée gratuite au Musée des coiffes et des traditions ; des invitations aux vernissages à Rive d'Arts ; une visite des coulisses du Théâtre des Dames ; des invitations nominatives aux Renc'Arts ; des rencontres privilégiées avec les artistes et des séances spéciales de découverte des pratiques artistiques au centre culturel Vincent-Malandrin, etc.

LA VILLE SOUTIENT LES ÉCOLES

LORS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 FÉVRIER, LES ÉLUS ONT VOTÉ UNE SUBVENTION POUR PARTICIPER AU FINANCEMENT DE DEUX PROJETS DE CLASSES DÉCOUVERTE. L'OCCASION DE FAIRE LE POINT SUR LES PARTICIPATIONS FINANCIÈRES QUE LA COMMUNE OCTROIE TOUS LES ANS AUX ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES.



LA MUNICIPALITÉ SOUTIENT AUSSI LES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT PRIVÉ. COMMENT CELA FONCTIONNE ?

Un contrat d'association, régulièrement renouvelé depuis 1972, lie les écoles Saint-Aubin et Saint-Maurille à l'État. Conformément à la loi, la collectivité est tenue de participer aux dépenses de fonctionnement (électricité, chauffage, etc.) de ces établissements dans les mêmes conditions qu'elle participe aux

dépenses de fonctionnement des classes correspondantes dans les écoles et les établissements d'enseignement public. Le conseil municipal attribue ainsi aux établissements d'enseignement privé du premier degré la somme de 1 723€ pour un élève de maternelle résidant aux Ponts-de-Cé et 578€ pour un élève d'élémentaire résidant aux Ponts-de-Cé.

COMMENT EST CALCULÉ LE MONTANT DES SUBVENTIONS POUR LES CLASSES DÉCOUVERTE ?

La Ville finance cette année deux projets de classe découverte. Quarante-quatre enfants de CM1 et CM2 de l'école André-Malraux vont séjourner du 25 au 28 février 2025 au centre Bouessé à Mûrs-Erigné. Le budget prévisionnel du séjour est de 9 144,70€ et le montant de la subvention municipale s'élève à 1 593,21€. Quarante-cinq enfants de CM1 et CM2 de l'école Raymond-Renard iront du 18 au 21 mars 2025 au Spot, centre de la fédération des œuvres laïques, à Nantes. Le budget prévisionnel du séjour est de 12 446,64€ et le montant de la subvention municipale s'élève à 4 050€. Depuis 2016, les modalités de financement municipal aux classes

découverte sont les suivantes : le projet concerne l'ensemble de la classe, un seul séjour est financé par enfant durant sa scolarité, la participation est limitée à 1/3 du coût global du projet et le plafonnement de l'aide est fixé à 90€ par enfant.



5 643,21€

POUR DEUX CLASSES DÉCOUVERTE

DE QUELLE MANIÈRE LA VILLE PARTICIPE AU FINANCEMENT DU DISPOSITIF SAVOIR ROULER À VÉLO ?

Dans le cadre du Plan vélo et mobilités actives, les écoles Raymond-Renard, Jacques-Prévert et Raoul-Corbin organisent un cycle de formation « Savoir rouler à vélo » à destination de leurs élèves de CM1 et de CM2. Ce dispositif, porté par un animateur municipal formé récemment et l'association angevine « Place au vélo », vise à renforcer la pratique du vélo comme activité physique régulière en promouvant un mode économique et écologique de déplacement. La Ville attribue 1 400€ à l'association, correspondant à la moitié du coût total de la formation, et a sollicité une subvention de 700 € auprès du programme Génération Vélo.



SÉANCE 4 FÉVRIER 2025

MISE EN FOURRIÈRE DES VÉHICULES

La Ville vient de signer une convention avec la ville d'Angers pour la mise à disposition du service d'accueil de véhicules en fourrière pendant une durée de trois ans. Dans ce cadre, la ville d'Angers assure la garde, la restitution, la destruction ou la vente au service des domaines des véhicules mis à la fourrière. Elle perçoit directement auprès des propriétaires des véhicules enlevés les frais d'enlèvement, de garde en fourrière et éventuellement de destruction et facture à la commune un forfait relatif aux frais de gestion.

CRÉATION D'UN MARCHÉ D'APPROVISIONNEMENT DE PLEIN AIR À SORGES

Afin de répondre aux besoins de la population et aux attentes de commerçants non-sédentaires, la Ville a décidé de créer un marché d'approvisionnement de plein air dans le quartier de Sorges. Des arrêtés vont fixer les jours, horaires et périmètre, et réglementer la circulation et le stationnement sur le site défini.

GROUPEMENT DE COMMANDES AVEC ANGERS LOIRE MÉTROPOLE POUR LA GÉSTION DE LA FOURRIÈRE ANIMALE

La Ville a signé une convention avec la ville d'Angers afin d'acheter en commun les prestations liées à la gestion de la fourrière sur le territoire de la ville d'Angers et des communes membres du groupement. Le groupement de ces prestations permet de bénéficier de l'expertise de la collectivité coordonnatrice et de ses locaux et de mutualiser le coût des procédures de marché public.

CONVENTION AVEC LA PLATEFORME ULULE

Lors du conseil municipal du 19 novembre 2024, les élus ont approuvé la contractualisation avec la plateforme KissKissBankBank pour le financement participatif des 20 ans des Traver'Cé musicales. Or, en décembre 2024, celle-ci a été rachetée par la plateforme Ulule. La ville a donc signé une nouvelle convention avec cette société. Pour rappel, les collectivités territoriales et leurs établissements publics peuvent recourir au dispositif de financement participatif pour faire un appel au don (crowdfunding) au profit de tout service public, à l'exception des missions de police et de maintien de l'ordre public. L'enjeu est d'abord financier. Il s'agit de diversifier les ressources des acteurs publics territoriaux, de manière novatrice. Le financement participatif permet également de valoriser les actions des collectivités au service des habitants, en rassemblant les citoyens dans un esprit collaboratif.

PROCHAIN CAFÉ CITOYENS

Samedi 1^{er} mars / Quartier de la Guillebotte / Parking Intermarché / de 10h30 à 12h.
Samedi 5 avril / Quartier de la Monnaie / Place des Mazeriers / de 10h30 à 12h.

Vie MUNICIPALE



COLLECTE DÉPARTEMENTALE DE LA BANQUE ALIMENTAIRE

VENDREDI 25 AVRIL ET SAMEDI 26 AVRIL PROCHAINS AURA LIEU LA COLLECTE DE LA BANQUE ALIMENTAIRE DE MAINE-ET-LOIRE DANS LE MAGASIN INTERMARCHÉ DES PONTS-DE-CÉ.

De 8h30 à 19h30, cette collecte se déroulera par distribution de coupons portant un code barre de 2 € - 5 € et 10 €. Les clients du magasin pourront les faire scanner en caisse à hauteur du montant qu'ils souhaitent donner. Les sommes collectées permettront à la Banque Alimentaire de commander des denrées alimentaires dans ce magasin. Les deux dernières collectes, en avril et novembre 2024, ont permis d'approvisionner plusieurs palettes de conserves, équivalent à 1627 repas.

Les organisateurs recherchent aussi des bénévoles pour participer à cette collecte, en binôme, sur des créneaux de deux heures.

Pour vous inscrire, contactez le Centre Communal d'Action Sociale de la commune en téléphonant au 02 41 79 75 72 ou par courriel : ccas@ville-lespontsdece.fr

UNE QUATRIÈME ÉDITION POUR LE BUDGET PARTICIPATIF



Puisque le succès est au rdv, les élus municipaux ont décidé de reconduire une nouvelle édition du budget participatif avec un budget de 50 000€.

Pour mémoire, tous les Ponts-de-Céais, à partir de 11 ans, y compris élèves et étudiants ou autre personne travaillant aux Ponts-de-Cé peuvent proposer des idées pour aménager la Ville ou leur quartier. Les projets doivent être des projets d'investissement (d'aménagement) et répondre à une utilité d'intérêt général.

La première phase se déroule du 1^{er} mars au 31 mai avec le dépôt de vos idées que vous pouvez déposer seul ou en groupe. Celui-ci peut se faire à l'adresse suivante : jeparticipe.lespontsdece.fr (recommandé) ou à l'aide d'un formulaire à l'accueil des services municipaux.

Chaque idée fera l'objet d'une étude de faisabilité de la part des services techniques et les idées réalisables seront soumises au vote de tous pendant tout le mois de septembre.

Et vous ? Vous avez des idées pour aménager la Ville ?
On attend vos propositions !

L'ÉCO GESTE DU MOIS

Les perturbateurs endocriniens

Ils sont partout, de l'alimentation en passant par les produits d'entretien, sans oublier les médicaments et autres jouets en plastique des enfants. C'est décidé pour toute l'année, j'agis contre les effets des perturbateurs endocriniens :

- en lavant les vêtements neufs avant de les porter,
- en cuisinant de préférence dans des plats en fonte ou en céramique,
- en aérant chaque jour les pièces avec de la moquette.



ZOOM SUR

UNE PARTIE DE LA VILLE PASSE EN ZONE 30

A COMPTER DU MOIS DE MARS, UNE PARTIE DU TERRITOIRE COMMUNAL VA PASSER EN ZONE 30 KM/H.

Cette modification de la vitesse répond à une demande croissante de sécurisation de la circulation notamment sur l'axe Nord-Sud ainsi qu'à une volonté de réduire la pollution atmosphérique.

Cette limitation concerne tout type de véhicules, c'est-à-dire les vélos, les cyclomoteurs, les motos, les automobiles, les véhicules de livraisons, les bus. Progressivement des panneaux et du marquage au sol signaleront cette nouvelle réglementation qui concerne essentiellement l'axe des rues David d'Angers, Victor-Hugo, Pasteur et les rues adjacentes jusqu'au pont du Louet.



NOUVELLE BORNE DE RECHARGE ÉLECTRIQUE



En lien avec le syndicat intercommunal d'énergie du Maire-et-Loire (SIEM), la Ville poursuit son équipement en bornes de recharge pour les véhicules électriques.

Une borne supplémentaire avec deux points de charge est désormais opérationnelle sur le petit parking rue Edouard-Rohard. L'accès à la borne se fait via un badge Ouest Charge mais également avec l'ensemble des opérateurs privés ayant établi l'itinérance sur les bornes SIEM, ainsi que par paiement bancaire.

NAISSANCES

DECEMBRE 2024

- 27** Mira HULOT
- 28** Tyam CHATEIGNER

JANVIER 2025

- 02** Ilyan RABOUIN
- 02** Gabriel MIHALI
- 02** Mya MAKHLOUF MAUDET
- 08** Aliyah ANTOINE
- 10** Léo PASDOIT
- 12** Andréas FROUIN
- 19** Shana DUVIL LAGADEC
- 21** Rose DEWAËLE JÉGU
- 30** Sand OHAJ MOHAMED

DÉCÈS

DECEMBRE 2024

- 20** Bernard LOPEZ
- 20** Pascal BOURRIGAU
- 20** Maurice THÉRIN
- 23** Jean-Marie BARANGER
- 28** Jacky LEGUET
- 29** Hélène GOUTARD née THEILLEUX
- 30** Christian JOLLY

JANVIER 2025

- 05** Paul CHAMPIRÉ
- 05** André GUINEL
- 05** Monique GRANDIÈRE née LAMET
- 08** Lucien JUGEAU
- 08** Danielle GRIMAU
- 10** Louis RAFFIN
- 13** Paulette LOUIS née PLANCHIN
- 13** Amelia VERDUCI née QUATTRONE
- 23** Jean SUPLOT
- 24** Philippe GUILLEMET
- 31** Michel CACHET

FÉVRIER 2025

- 04** Joseph LEMESLE
- 10** Nicole FROGER née PRIET
- 13** Christiane BLANCHET née EVAIN

FORUM JOBS D'ÉTÉ 2025 : ENCORE PLUS D'OPPORTUNITÉS !

LE FORUM JOBS D'ÉTÉ REVIENT CETTE ANNÉE AVEC ENCORE PLUS D'ENTREPRISES
ET D'OFFRES À SAISIR !



Jeudi 6 mars 2025 à Athlétis, de 12h à 19h, cet événement est incontournable pour les jeunes en quête d'un emploi.

Que vous soyez étudiant, lycéen ou simplement à la recherche d'une expérience professionnelle pour la période estivale, ce forum vous permettra de rencontrer directement des recruteurs issus de divers secteurs : commerce, animation, hôtellerie-restauration, grande distribution, services à la personne et bien d'autres.

Un accompagnement sur mesure

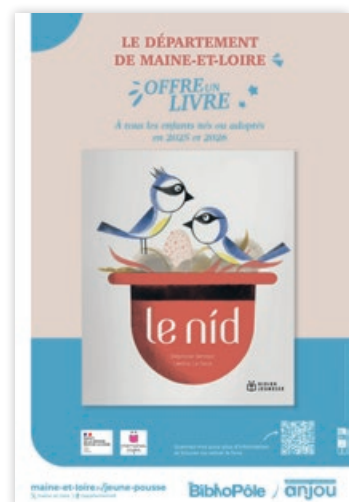
Au-delà des offres d'emploi, le Forum propose également des stands d'information animés par plusieurs acteurs incontournables comme l'Urssaf, la Mission Locale, Unis-Cité ou Afocale pour en apprendre davantage sur les formations et les qualifications utiles à votre parcours professionnel. L'entrée est libre et gratuite, sans inscription préalable. Pensez à venir avec plusieurs CV pour maximiser vos chances de décrocher un job !

Ne manquez pas cette opportunité de préparer votre été tout en construisant votre avenir professionnel.

«JEUNE POUSSE» : LES BÉBÉS SONT DÉJÀ DES LECTEURS !

Depuis janvier 2025, le département de Maine-et-Loire propose à tous les enfants – nés ou adoptés cette année – de découvrir les plaisirs de la lecture en leur offrant gratuitement l'album *Le Nid*. L'opération *Jeune pousse* s'inscrit dans le cadre du dispositif « premières pages » porté par le Département, avec le soutien du Ministère de la Culture.

Cette opération permet aux familles concernées par la naissance ou l'adoption d'un enfant d'obtenir gratuitement un livre. La médiathèque des Ponts-de-Cé fait partie des lieux où les familles pourront retirer le très bel album *Le Nid* de Stéphane Servant et Laëtitia Le Saux (Editions Didier Jeunesse), afin de sensibiliser les tout-petits et leurs familles au livre et à la lecture.



DES ÎLOTS DE FRAÎCHEUR À LA CHESNAIE

Suite à une concertation avec le comité de quartier, la Ville va aménager des îlots de fraîcheur dans le quartier de La Chesnaie.



Avec le réchauffement climatique, les villes seront de plus en plus exposées à des températures estivales importantes. Pour pallier cette problématique, certaines d'entre elles réfléchissent à créer des îlots de fraîcheur. Ce terme désigne un espace intérieur ou extérieur, naturellement frais ou rafraîchi, conçu ou préservé pour offrir une baisse locale des températures en cas de forte chaleur ou de canicule. Concrètement, ce peut être de la végétation, des jeux d'eau, une toile d'ombrage ou certains bâtiments publics (bibliothèque, musée) ou privés (centre commercial, par exemple). Dans le cadre du comité de suivi des Avan'Cé climatiques, un atelier sur les îlots de fraîcheur a été organisé en septembre 2024. La Chesnaie est l'un des quartiers les plus denses en population et les habitants n'ont souvent pas accès à un jardin. Les élus ont rencontré le comité de quartier qui sera chargé d'identifier les zones prioritaires à équiper. A partir de ces retours, les services techniques municipaux proposeront un ou plusieurs projets d'îlots de fraîcheur sur les espaces publics.



UNE CAMPAGNE CONTRE LES FRELONS ASIATIQUES

POUR LA DEUXIÈME ANNÉE CONSÉCUTIVE, LA VILLE MET À DISPOSITION D'HABITANTS VOLONTAIRES POSSÉDANT UN JARDIN DES PIÈGES À FRELONS ASIATIQUES.

Le frelon asiatique également appelé frelon à pattes jaunes inflige de lourdes pertes dans les ruchers et pourrait affecter d'autres populations d'insectes.

Le piégeage de printemps (mars, avril), est l'un des moyens de limiter la pression du frelon asiatique sur les populations d'abeilles. Lorsque les températures printanières s'installent, les femelles du frelon asiatique, fécondées avant l'hiver, apparaissent. Ces reines fondatrices vont chacune créer un nid primaire pour y pondre quelques œufs. Pendant un mois à un mois et demi, la reine fondatrice s'emploie à nourrir les larves qui constitueront le petit essaim d'ouvrières chargé de construire un plus gros nid (nid secondaire) dans lequel la colonie s'installera pour se développer. Il est ainsi nécessaire de capturer les reines fondatrices avant qu'elles ne fondent une colonie de plusieurs milliers d'individus. Pour ce faire, la Ville met à disposition d'habitants volontaires possédant un jardin des pièges sélectifs qui respectent les autres insectes (mouches, papillons, etc.). L'année dernière, grâce à cette opération, cinq cents reines fondatrices ont été capturées.

Renseignements auprès de la direction des services techniques :
dst@ville-lespontsdece.fr

Vie ASSOCIATIVE

DES VACANCES AVEC « VACANCES ET FAMILLES »



Le but de l'association est d'accompagner des familles ou des personnes seules en difficulté sociale et/ou financière qui ne partent pas ou peu en vacances.

En 2024, 93 familles du département sont parties en vacances et l'association a accueilli 51 familles durant l'été sur 12 lieux d'accueil. Si vous êtes famille bénéficiaire de VACAF ou personne seule, vous pouvez contacter l'association pour construire votre projet (lieu, financement, transport). L'association Vacances et Familles qui agit dans une démarche de solidarité, d'échanges et de valorisation du tourisme local est aussi à la recherche de bénévoles. Aux Ponts-de-Cé, l'accueil sera effectué au camping Slow Village.

Contact : mc.guillot@vacancesetfamilles.org
06 69 35 84 39

GALETTE AVEC LE CLUB DE BRIDGE



Le jeudi 16 janvier 2025, les adhérents du club de bridge Les Ponts-de-Cé Bridge Club ont partagé la traditionnelle galette des rois.

Claudie Delanneau, la présidente de l'association a remercié pour leur présence, Vincent Guibert, adjoint à la vie associative, qui a souligné l'importance des associations pour le bien vivre ensemble, Marie Grazelie, coordinatrice à la maison des Associations et Sylvie Peneau, conseillère déléguée à la vie associative. Le club de bridge local (une centaine d'adhérents) fonctionne depuis 2016, salle Moribabougou, tous les lundis et jeudis après-midi et réunit pour chaque tournoi, entre trente et quarante joueurs, affiliés à la Fédération Française de Bridge. Chaque vendredi matin, un professeur accrédité donne des cours pour les débutants mais également de perfectionnement.

Contact : Claudie Delanneau / 06 31 43 04 82

UNE SOIRÉE THÉÂTRALE SOLIDAIRE AU THÉÂTRE DES DAMES

Deux associations ponts-de-céaises : la Cie théâtrale Jugaad et l'association humanitaire Ourika Solidaire proposent en partenariat avec deux autres associations angevines : La Cie théâtrale «Qui est Marian ?» et la crèche parentale «Pigeon Vole» une soirée théâtrale solidaire le 29 mars au Théâtre des Dames. La Cie Jugaad se produira à 18h avec sa pièce «Diète Party» et à 21 h la Cie «Qui est Marian ?» enchaînera avec sa pièce «I killed Amadeus». Entre les 2 représentations une soupe marocaine sera servie. Cette soirée se veut une offre de solidarité à la fois locale en donnant des moyens de fonctionnement à la crèche parentale Pigeon Vole et humanitaire pour les enfants handicapés de la vallée de l'Ourika au Maroc.

Réservation fortement conseillée avec le QR code sur le flyer.



ZOOM SUR

L'ASSOCIATION « LES BATELIERS DES PONTS » RECHERCHE DES OUTILS

DANS LE BUT DE CONSTRUIRE UNE TOUE EN BOIS DE CHÊNE DE 13 MÈTRES AUX PONTS-DE-CÉ, L'ASSOCIATION « LES BATELIERS DES PONTS » RECHERCHE DES OUTILS.

Cette démarche, soutenue par la ville des Ponts-de-Cé et quelques mécènes permettra de faire découvrir notre territoire au cours de navigations sur le fleuve.

Robot électrique, visseuse / dévisseuse, perceuse avec boîtes d'embouts, scie sauteuse... liste complète sur demande auprès de l'association. Si vous avez des outils qui ne vous servent pas ou que vous pouvez prêter, les organisateurs seront ravis de vous accueillir le samedi 8 mars de 10h30 à 17h30 au local chantier, parc Claude-Debussy, entrée par la rue de la gare (suivre la signalétique « Les Bateliers des Ponts »).

Contact : Robert / 06 62 03 19 95
lesbateliersdesponts49@hotmail.com

CONCERTS AVEC LA CIE MUSARTIS

La Cie Musartis, en partenariat avec l'école de musique Henri-Dutilleux, donnera trois concerts de musique sacrée les 28, 29 et 30 mars 2025.

Au programme, la petite messe solennelle de G. Rossini avec les solistes et chœur de Musartis et le chœur Dumnacus, en partenariat avec l'école de musique. Accompagnement au piano par Béatrice Hindley, à l'harmonium par Dominique Pacteau et direction par Anne-Léa Savourat.

Vendredi 28 à l'église Saint-Symphorien de Bouchemaine à 20h30, samedi 29 à l'église Saint-Aubin des Ponts-de-Cé et dimanche 30 à 16h à l'église Saint-Pierre de Trélazé. Gratuit.

Réservation conseillée. Contact : 02 41 69 13 51
contact@musartis.fr / www.musartis.fr

LES CHORALES CHANTELOIRE ET K'RIONS EN CONCERT



Dimanche 30 mars à 15h, la salle Emstal accueillera près de 100 choristes pour un concert qui réunira Chanteloire et la chorale K'Rions, un regroupement inédit.

Sous la direction de Laurent Bourgoïn, avec Olivier Calabuig au clavier, les 50 choristes de Chanteloire interpréteront 10 nouvelles chansons. Au programme, des titres de Claudio Capéo, Clara Lucciani, Les Frangines (originaires d'Angers), Grégory Lemarchal, Bigflo et Oli, Johnny Hallyday ou encore Juliette Armanet.

La chorale K'Rions fête cette année ses 33 ans. Dirigés par Lise Leblanc, leur cheffe de chœur, ses choristes, accompagnés par deux musiciens, nous emmènent dans l'univers de Jean-Jacques Goldman, Daniel Balavoine, Vianney, Bénabar, Michel Sardou ou Pierre Perret. Pour finir, les deux chorales interpréteront ensemble plusieurs titres.

Entrée 8€, gratuit pour les moins de 13 ans.

DENIS GUEY, CHANTER EN CHŒUR

DENIS GUEY, ANCIEN JOURNALISTE RADIO PASSIONNÉ DE MUSIQUE,
EST LE PRÉSIDENT DE LA CHORALE CHANTELOIRE DEPUIS PRESQUE DEUX ANS.



« J’ai toujours adoré la musique. Quand j’étais adolescent, j’ai joué du piano et chanté dans une chorale », se souvient Denis Guey.

Alors qu’il est étudiant à l’université d’Orléans pour obtenir une maîtrise en administration économique et sociale, il écrit des articles pour le quotidien local La République du Centre et réalise des reportages pour FR3 Radio Centre. Il se prend de passion pour la radio et la voix, qui permet selon lui de faire passer des émotions ou des convictions. Au début des années 80, il intègre Radio France et travaille à la rédaction

d’Orléans avant de rejoindre celle de Besançon où il est journaliste reporter en charge du sport et de l’agriculture puis rédacteur en chef de Radio France Bourgogne (devenu France Bleu Bourgogne en 2000). Il finit sa carrière à France

Bleu Touraine. En 2021, il prend sa retraite et l’année suivante, il décide d’intégrer une chorale. C’est ainsi qu’il a rejoint Chanteloire, chorale créée en 1987 à l’initiative de Philippe Bourgouin, son chef de chœur.

« Aujourd’hui, nous sommes 50 choristes dont 10 nouveaux arrivés cette année grâce aux réseaux sociaux et à notre site internet. Notre chef de chœur, Laurent Bourgoin, a été choriste pendant plus de 20 ans au sein de la chorale Chorum Conflantis, à Ecoouflant avant d’en devenir le chef de chœur. Le pianiste Olivier Calabuig nous accompagne pendant les concerts. La majorité des chansons du répertoire est renouvelée tous les ans. Cette année, nous avons réalisé un sondage auprès des choristes. Quatre-vingt chansons ont été proposées, douze ont été choisies. Nous allons chanter par exemple Donnez-moi du duo Les Frangines, Dommage de Bigflo et Oli et Le reste de Clara Luciani », développe-t-il.

En octobre 2023, il devient président de

la chorale et se réjouit d’être entouré d’une équipe dynamique. En plus des répétitions qui se déroulent tous les mardis à 20h30 à la salle de La Chesnaie, les choristes se retrouvent deux fois par mois pour l’organisation des concerts. Le prochain aura lieu dimanche 30 mars à 15h, salle Emstal. La chorale Chanteloire partagera l’affiche avec la chorale K’Rions, basée à Cernusson.

D’autres concerts sont prévus en juin : le 20, les choristes vont chanter pendant la fête de la musique de la Guillebotte grâce à l’association Rives de l’Authion, et le 22, dans le cadre de l’Art en CéJardins. En décembre, la chorale organisera comme chaque année un concert pour le Téléthon salle Emstal. *« Nous sommes toujours ouverts aux nouveaux choristes et recherchons notamment des basses et des ténors », conclut-il.*

www.chanteloire.fr

**Nous avons
accueilli
10 nouveaux
choristes
cette année.**

MOT DE LA MAJORITÉ

A l'occasion de la dernière cérémonie des vœux en janvier dernier, nous lançons un appel aux Ponts-de-Céais à s'engager dans la vie locale et à être plus acteur de la cité. Il existe déjà pour cela les instances citoyennes comme les conseils de quartier, les comités thématiques ou bien encore les consultations menées sur des projets d'aménagements dans les quartiers.

Autre forme d'engagement, celui dans la vie associative. Notre Ville recense de très nombreuses associations qui interviennent dans des domaines très variés comme la culture, le sport, le social, l'entraide, l'écologie ou encore l'éducation. Ces associations sont les poumons de notre vie locale. Elles ont besoin de vos talents, de votre énergie, de votre enthousiasme pour continuer à proposer des animations qui servent au plus grand nombre et entretiennent le lien social entre tous.

L'engagement est une aventure humaine, riche et parfois exigeante, mais elle est aussi une source de satisfaction immense. Elle permet de donner du sens à nos actions, de construire ensemble et de transmettre aux générations futures une ville dont nous pourrions être fiers.

Nous vous proposons à partir du 1^{er} mars une autre façon de prendre part à la vie de la commune avec le budget participatif. Nous avons décidé de lancer cette année une 4^{ème} édition ouverte à tous à partir de 11 ans. Le principe reste le même : il suffit de proposer une idée d'aménagement ou d'équipement dans votre quartier ou dans la Ville qui puisse répondre à l'intérêt général. La faisabilité de votre proposition est ensuite examinée par les services techniques municipaux et en cas de réponse positive, votre proposition est soumise au vote des tous les Ponts-de-Céais. Nous consacrerons cette année 50 000 € à ce budget. Depuis la première édition en 2022, plusieurs de vos idées ont pris place sur le territoire communal : observatoire à oiseaux, pose de ruche, aménagement de parcours sportifs, acquisition d'une rosalie, parcours de poissons migrateurs... Il ne tient qu'à vous d'enrichir cette liste et ainsi participer à l'amélioration de notre cadre de vie.

Comme nous le faisons régulièrement depuis 2008, nous reviendrons vers vous le 11 juin prochain pour faire un point d'étape sur l'action municipale et nous comptons sur votre présence pour enrichir la discussion et les échanges. Participer à ce type de rencontre fait aussi partie d'un engagement citoyen auquel nous tenons. Nous restons persuadés que ce n'est qu'ensemble que nous pourrions relever les défis, répondre aux enjeux et bâtir un avenir solidaire et durable.

Les élus.es de la majorité municipale

L'ÉLU DE L'OPPOSITION

Contre les destructeurs d'emplois, l'union des travailleurs !

Depuis des mois, les licenciements se multiplient, y compris dans la région et le département. Ici même aux Ponts-de-Cé, l'entreprise OSE annonce des suppressions d'emplois par dizaines. Ce n'est ni un hasard, ni une fatalité. Si Michelin veut virer 955 travailleurs à Cholet, c'est juste pour enrichir des actionnaires déjà pleins aux as. La même logique est derrière les destructions d'emplois dans les groupes Valeo, Auchan, etc. Et c'est l'effet domino sur toute l'économie : les défaillances de TPME sont au plus haut depuis 2010.

Aucun travailleur n'est à l'abri du carnage. En effet, confrontés à la crise et à la réduction des marchés, les capitalistes milliardaires sont lancés dans une guerre à mort les uns contre les autres... mais leurs armes sont dirigées contre la classe ouvrière. Jeter des salariés sur le carreau et user au travail ceux qui restent, voilà comment ils tentent de préserver leurs profits !

Il n'y a d'autre choix pour les travailleurs que de se défendre par eux-mêmes, comme le font les ouvriers de Michelin-Cholet : à travers leurs assemblées générales et leur comité de lutte, ils se donnent les moyens d'être les plus forts possibles pour faire reculer leur exploitateur et licencier.

Interdiction des licenciements et répartition du travail entre tous : ces revendications peuvent unir tous les travailleurs. Ils font tourner toute la société, c'est à eux de la diriger ! La classe capitaliste, à l'image des Trump, Musk, Arnault et Menegaux, est bien trop irresponsable pour être laissée au pouvoir.

Didier Lizé

élu de la liste « Lutte ouvrière

Faire entendre le camp de travailleurs »

Contact : didier.lize@wanadoo.fr

LES PERMANENCES DU MAIRE ET DES ADJOINTS.ES

▶ Jean-Paul PAVILLON

Maire

Jeu. : 8h30 - 10h.

Tous les 15 jours.

▶ Vincent GUIBERT

Adjoint à la vie associative,
à la citoyenneté et à la culture

Vend. : après-midi : sur RDV.

▶ Emilie BOYER

Adjointe aux finances et au tourisme

Mardi : 17h - 18h sur RDV.

▶ Édith CHOUTEAU

Adjointe aux solidarités
et aux ressources humaines

Jeu. : après-midi : sur RDV.

▶ Jean-Philippe VIGNER

Adjoint à l'aménagement et
au développement économique

Vend. : 16h30 - 17h30 sur RDV.

▶ Robert DESOEUVRE

Adjoint aux travaux et
à la transition écologique

Jeu. : 10h - 12h sur RDV.

▶ René RAVELEAU

Adjoint aux sports et loisirs

Mardi : 8h30 - 10h30

sur RDV.

▶ Valérie LIOTON

Adjointe à l'éducation,
à l'enfance et à la jeunesse

Lundi : 10h - 12h

sur RDV.

Mes RENDEZ-VOUS



CONCERT CAMILLE & MATHIEU SAGLIO DE LA CIE ANAYA

Théâtre des Dames

Samedi 8 et Dimanche 9

FÊTE DU TIMBRE

Athlétis / Entrée libre

Samedi 8

CAUSE TOUJOURS SPÉCIAL
JOURNÉE DROITS DES FEMMES

14h30

Médiathèque

Mercredi 12

CONCERT - CHABADA
SESSION & ODOR

19h30

Médiathèque

Mercredi 12

ANIMATIONS DE PROXIMITÉ
CÉ DANS MON QUARTIER

De 13h30 à 15h

City stade La Chesnaie

Jedi 13

MOM'ENT FAMILLE
PARENT/ENFANT - TEMPS D'ÉCHANGES

De 17h30 à 19h

Salle de La Guillebotte

Samedi 15

PARTAGE D'EXPÉRIENCE
AVEC CLAIRE BOURGET
MAITRE ARTISAN ÉBÉNISTE

De 10h à 12h

12 bis chemin du bois d'Avault

Mercredi 19

ANIMATIONS DE PROXIMITÉ
CÉ DANS MON QUARTIER

De 13h30 à 15h

City stade plaine de Sorges

Jedi 20

PARENT'AISE
ACCOMPAGNER MON ENFANT
À FAIRE SES LECONS

De 17h à 18h30

Salle de La Guillebotte

Samedi 8 à 20h

NOS EXPOSITIONS

RIVE D'ARTS

EXPOÈMES :
LA TAVERNE AUX POÈTES
POÉSIES | PEINTURES
SCULPTURES

DU 15 FÉVRIER AU 23 MARS

TACTILE TEXTILE
INSTALLATIONS
IMMERSIVES D'ELIZ BARAT
CIE RESNONVERBA

DU 29 MARS AU 27 AVRIL

MÉDIATHÈQUE

EXPOSITION LE CHABADA
FÊTE SES 30 ANS

DU 25 FÉVRIER AU 15 MARS

MARS

Samedi 1^{er} et dimanche 2

STAGE DE DANSE
CONTEMPORAINE ET
EXPRESSION GRAPHIQUE
Centre culturel Vincent-Malandrin

Samedi 1^{er}

REPAIR CAFÉ
De 10h à 12h30
Médiathèque

Samedi 1^{er}

CAFÉ CITOYEN
QUARTIER DE LA GUILLEBOTTE
De 10h30 à 12h
Parking Intermarché

Dimanche 2

LOTO / AAEC HANDBALL
Ouverture 12h / Début 14h
Athlétis

Mercredi 5

ANIMATIONS DE PROXIMITÉ
CÉ DANS MON QUARTIER
De 13h30 à 15h
City stade Le petit Pouillé

Mercredi 5

UN TEMPS POUR MOI
ATELIER AIDANTS
De 14h30 à 16h30
Résidence autonomie

Jedi 6

JOBS D'ÉTÉ
De 12h à 19h
Athlétis

Vendredi 7

SOIRÉE JEUX À LA TIMBALE
20h
Promenade Emstal

Vendredi 21

SPECTACLE BILLY DE LA CIE L'AIR DE RIEN

20h

Chez l'habitant

Plus d'infos sur www.lespontsdece.fr

Vendredi 21

TOURNOI DE BELOTE/TAROT À LA TIMBALE

20h

Promenade Emstal

Samedi 22

MALLE AUX HISTOIRES POÉTIQUES

10h30

Médiathèque

Samedi 22

RENC'ART

ATELIER THÉÂTRE AVEC LA CIE L'AIR DE RIEN DU SPECTACLE BILLY

De 14h à 16h / sur inscription

Centre culturel Vincent-Malandrin

Dimanche 23

SPECTACLE BILLY DE LA CIE L'AIR DE RIEN

16h

Chez l'habitant

Plus d'infos sur www.lespontsdece.fr

Mardi 25

CONSEIL MUNICIPAL

19h

Hôtel de Ville

Mercredi 26

ANIMATIONS DE PROXIMITÉ CÉ DANS MON QUARTIER

De 13h30 à 15h

City stade Saint-Maurille

Vendredi 28

VERNISSAGE EXPOSITION TACTILE TEXTILE D'ELIZ BARAT

18h30

Rive d'Arts

Samedi 29

SOIRÉE THÉÂTRE SPÉCIALE ASSOCIATIONS

18h : Cie Jugaad / Diète party

21h : Qui est Marian / I killed Amadeus

Théâtre des Dames

AVRIL

Mercredi 2

ANIMATIONS DE PROXIMITÉ CÉ DANS MON QUARTIER

De 13h30 à 15h

City stade La Guillebotte

Mercredi 2

UN TEMPS POUR MOI

ATELIER AIDANTS

De 14h30 à 16h30

Résidence autonomie

Vendredi 4

CONCERT / HÉRITAGE TRIO DE LA CIE PRODUCTION DES CIMES

20h

Théâtre des Dames

Samedi 5

CAFÉ CITOYENS QUARTIER LA MONNAIE

De 10h30 à 12h

Place des mazeries

Samedi 5

REPAIR CAFÉ

De 10h à 12h30

Médiathèque

Samedi 5

SPECTACLE JEUNE PUBLIC LES HABILLEUSE DE LA CIE RESNONVERBA

9h30, 11h et 17h

Salle Nelson-Mandela

Samedi 5

CAUSE TOUJOURS SPÉCIAL BD

14h30

Médiathèque

Dimanche 6

UN DIMANCHE À RIVE D'ARTS #6

Rive d'Arts

MES CONTACTS

- > Hôtel de ville : 02 41 79 75 75
- > Proxim'Cé : 02 41 440 440
- > Police municipale : 02 41 79 75 73
- > Le Trait d'Union (CCAS) : 02 41 79 75 72
- > Maison des associations : 02 41 79 70 67
- > Accueil Culture : 02 41 79 75 94
- > Médiathèque Antoine de Saint-Exupéry : 02 41 79 76 00
- > Complexe sportif François-Bernard : 02 41 44 86 90



TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION OFFICIELLE DE VOTRE VILLE (GRATUIT)



www.lespontsdece.fr



[villelespontsdece](https://www.facebook.com/villelespontsdece)



[@villepontsdece](https://twitter.com/villepontsdece)

BILLETTERIE CULTURE

Ouverture de l'Accueil culture :

- > Lundi et vendredi de 14h à 18h
- > Mardi de 14h à 18h30
- > Mercredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h30

Tél. : 02 41 79 75 94

Billetterie en ligne sur www.lespontsdece.fr

Visitez la résidence services seniors

les 28 et 29 mars
lors des Portes Ouvertes de 9h à 18h



Du T1 au T3



Espace bien-être



Restaurant

5 Av. François Mitterrand, 49130 Les Ponts-de-Cé
www.ohactiv.fr • 02 44 10 19 73 • lespontsdece@ohactiv.fr

**RIVE
D'ARTS**

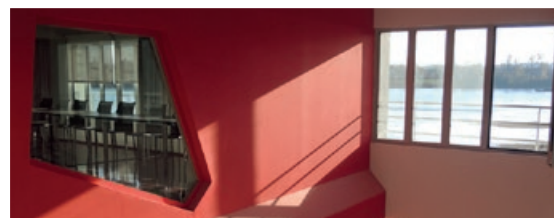
CRÉATION
EN BORD DE LOIRE

C'EST JUSQU'À

400 M2 À LOUER

POUR VOS

ÉVÉNEMENTS PROS & PRIVÉS



INFO & RÉSA | 02 41 79 70 67
rivedarts@ville-lespontsdece.fr